

Saint-Tite, le 20 juillet 2026

À : Tous les maires de la MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu jeudi le vingt-troisième jour de juillet deux mille vingt-six (23/07/2026) à compter de dix heures trente (10 h 30) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance extraordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

1 ADMINISTRATION
1.1 Adoption de l'ordre du jour
2 TRANSPORT
2.1 Approbation du projet « Étude de faisabilité et évaluation des transports en commun pour la MRC de Mékinac »
3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
3.1 Appui à la SAMBBA : Projet de protection et de valorisation des berges du lac Croche
3.2 Adoption du règlement 2026-207 modifiant le règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac numéro 2023-194
4 Affaires nouvelles
5 Questions de l'assemblée
6 Levée de l'assemblée

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau
Directrice générale et greffière-trésorière